

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

D'AVRIL 2018

- Accord pour vendre au SYBERT qui souhaite agrandir la déchetterie côté végétaux, les parcelles A 951 de 599 m² et A 912 de 2 038 m², pour un montant TTC de 21 096 €. Les frais occasionnés par cette vente seront pris en charge par le SYBERT.

- Avis favorable pour le recouvrement des sommes dues par les deux propriétaires de la Villa Family, suite au non respect, depuis 2014, de la destination des locaux qui devaient accueillir des personnes handicapées ou âgées. Le propriétaire de 429/1 000 ième de la propriété est redevable de 17 160 € et le propriétaire de 571/1 000 ième de la propriété est redevable de 22 840 €.

- Validation de la proposition du Maire qui attribue 150 € pour la médaille d'argent (20 ans), 250 € pour la médaille de vermeil (30 ans) et 300 € pour la médaille d'or (35 ans) à un agent qui, en fonction de son ancienneté, peut prétendre à la médaille d'honneur régionale, départementale ou communale du travail.

- Accord pour vendre à la SCI BICHON-CORDIER, la parcelle 161 située au Centre Bourg, section ZK de 218 m², pour la construction d'un bâtiment à usage commercial ou artisanal exclusivement. Le permis devra être déposé dans le courant de l'année 2018 et les travaux devront débuter dans le délai légal qui suivra la délivrance du permis. Dans le cas contraire, la Commune se réserve le droit de racheter le terrain au prix initial. La SCI BICHON-CORDIER prendra en charge le raccordement des VRD et PMR sur les équipements de la Commune. Le prix de vente sera de 40 €/ m², soit 8 720 € TTC, frais de notaire en sus à la charge de l'acquéreur.

- Accord pour solliciter les subventions auprès de la Région et du Département, pour l'aménagement de l'aire de stationnement des camping-cars. Le coût des travaux est estimé comme suit :

Génie civil	7 400,00 €
Publicité	2 190,00 €
Electricité	1 520,00 €
Fermeture automate	9 500,00 €

TOTAL	20 610,00 € HT

Financement :

Conseil départemental du Doubs (27 %)	5 564,70 €
Région (25 %)	5 152,50 €
Fonds libres (48 %)	9 892,80 €

- Validation de la proposition du Maire pour que Jean ROBARDET, adjoint, soit délégué par le Conseil municipal pour la mise en place d'une Commission municipale des sports, pour la gestion du complexe multi-associatif. Il lui appartiendra dans un premier temps, de réunir les utilisateurs du complexe pour la mise en place d'un planning. Il devra veiller également sur l'utilisation « normale » de ce complexe.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte administratif 2017 du budget communal, en tout point conforme au compte de gestion du trésorier, qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 1 028 543,29 – Recettes : 1 353 817,68 – Résultat : 325 274,39 – Résultat reporté 2016 : 0,00 – Résultat global : 325 274,39 – **Investissement :** Dépenses :

663 986,01 – Recettes : 772 197,49 – Résultat : 108 211,48 – Résultat reporté 2016 : -102 124,84 – Résultat global : 6 086,64. Le Maire ne participe pas au vote, ni pour lui, ni pour sa procuration.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte administratif 2017 du budget eau potable, en tout point conforme au compte de gestion du trésorier, qui s'établit comme suit :

Exploitation : Dépenses : 40 727,57 – Recettes : 40 727,57 – **Investissement** : Dépenses : 18 433,44 – Recettes : 34 796,41 – Résultat : 16 062,97 – Résultat reporté 2016 : -4 127,09 – Résultat global : 11 935,88. Le Maire ne participe pas au vote, ni pour lui, ni pour sa procuration.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte administratif 2017 du budget assainissement, en tout point conforme au compte de gestion du trésorier, qui s'établit comme suit :

Exploitation : Dépenses : 104 946,34 – Recettes : 104 946,34 – **Investissement** : Dépenses : 89 952,13 – Recettes : 161 896,76 – Résultat : 71 944,63 – Résultat reporté 2016 : -64 622,84 – Résultat global : 7 321,79. Le Maire ne participe pas au vote, ni pour lui, ni pour sa procuration.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte administratif 2017 du budget du lotissement « A la Levée », en tout point conforme au compte de gestion du trésorier, qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 82 366,97 – Recettes : 144 634,21 – Résultat : 62 267,24 – Résultat reporté 2016 : 1 062,61 – Résultat global : 63 329,85 – **Investissement** : Dépenses : 56 958,21 – Recettes : 82 366,97 – Résultat : 25 408,76 – Résultat reporté 2016 : -82 366,97 – Résultat global :

-56 958,21. Le Maire ne participe pas au vote, ni pour lui, ni pour sa procuration.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte administratif 2017 du budget de la ZAC « Au Deffois », en tout point conforme au compte de gestion du trésorier, qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 0 – Recettes : 0 – Résultat : 0 – Résultat reporté 2016 : 123,46 – Résultat global : 123,46 – **Investissement** : Dépenses : 0 – Recettes : 0 – Résultat : 0 – Résultat reporté 2016 : -9382,10 – Résultat global : -9 382,10. Le Maire ne participe pas au vote, ni pour lui, ni pour sa procuration.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte administratif 2017 du budget de la ZAC « Centre Bourg 2 », en tout point conforme au compte de gestion du trésorier, qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 107 704,44 – Recettes : 110 186,44 – Résultat : 2 482,00 – Résultat reporté 2016 : 81 749,43 – Résultat global : 84 231,43 – **Investissement** : Dépenses : 113 559,45 – Recettes : 69 470,38 – Résultat : -44 089,07 – Résultat reporté 2016 : 170 714,29 – Résultat global : 126 625,22. Le Maire ne participe pas au vote, ni pour lui, ni pour sa procuration.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte administratif 2017 du budget bois et forêts, en tout point conforme au compte de gestion du trésorier, qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 65 402,46 – Recettes : 61 338,00 – Résultat : -4 064,46 – Résultat reporté 2016 : 39 582,92 – Résultat global : 35 518,46 – **Investissement** : Dépenses : 7 721,08 – Recettes : 29 543,38 – Résultat : 21 822,30 – Résultat reporté 2016 : -29 543,38 – Résultat global :

-7 721,08. Le Maire ne participe pas au vote, ni pour lui, ni pour sa procuration.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte administratif 2017 du budget du lotissement « A l'Isle », en tout point conforme au compte de gestion du trésorier, qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 22 763,96 – Recettes : 22 763,96 – **Investissement** : Dépenses : 22 763,96 – Recettes : 13 329,66 – Résultat : -9 434,30 – Résultat reporté 2016 : -13 329,66 – Résultat global : -22 763,96. Le Maire ne participe pas au vote, ni pour lui, ni pour sa procuration.

-Approbation à l'unanimité des présents du compte de gestion 2017 du budget communal, qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2017 : 325 274,39 – Affectation 2016 : 0,00 – Résultat de clôture : 325 274,39 – **Investissement** : Résultat 2017 : 108 211,48 – Affectation 2016 : -102 124,84 – Résultat de clôture : 6 086,64 – Résultat global : 331 361,03.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte de gestion 2017 du budget eau potable qui s'établit comme suit :

Exploitation : Résultat 2017 : 0 – Affectation 2016 : 0 – Résultat de clôture : 0 – **Investissement** : Résultat 2017 : 16 062,97 – Affectation 2016 : -4 127,09 – Résultat de clôture : 11 935,88.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte de gestion 2017 du budget assainissement qui s'établit comme suit :

Exploitation : Résultat 2017 : 0 – Affectation 2016 : 0 – Résultat de clôture : 0 – **Investissement** : Résultat 2017 : 71 944,63 – Affectation 2016 : -64 622,84 – Résultat de clôture : 7 321,79.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte de gestion 2017 du budget lotissement « A la Levée » qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2017 : 62 267,24 – Affectation 2016 : 1 062,61 – Résultat de clôture : 63 329,85 – **Investissement** : Résultat 2017 : 25 408,76 – Affectation 2016 : -82 366,97 – Résultat de clôture : -56 958,21.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte de gestion 2017 du budget ZA « Au Deffois » qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2017 : 0 – Affectation 2016 : 123,46 – Résultat de clôture : 123,46 – **Investissement** : Résultat 2017 : 0 – Affectation 2016 : -9 382,10 – Résultat de clôture : -9 382,10.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte de gestion 2017 du budget ZA « Centre Bourg 2 » qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2017 : 2 482,00 – Affectation 2016 : 81 749,43 – Résultat de clôture : 84 231,43 – **Investissement** : Résultat 2017 : -44 089,07 – Affectation 2016 : 170 714,29 – Résultat de clôture : 126 625,22.

Approbation à l'unanimité des présents du compte de gestion 2017 du budget bois et forêts qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2017 : -4 064,46 – Affectation 2016 : 39 582,92 – Résultat de clôture : 35 518,46 – **Investissement** : Résultat 2017 : 21 822,30 – Affectation 2016 : -29 543,38 – Résultat de clôture : -7 721,08.

- Approbation à l'unanimité des présents du compte de gestion 2017 du budget lotissement « A l'Isle » qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : Résultat 2017 : 0 – Affectation 2016 : 0 – Résultat de clôture : 0 – **Investissement** : Résultat 2017 : -9 434,30 – Affectation 2016 : -13 329,66 – Résultat de clôture : -22 763,96.

- Après approbation du compte administratif 2017 du budget commune présentant un excédent de fonctionnement de 325 274,39 € et considérant que la section d'investissement fait apparaître un excédent de financement de 6 086,64 €, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement : Dépenses : 1 026 000,00 – Recettes : 600 600,00,

Il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve d'investissement : 325 274,39 – Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : néant – Report à nouveau en investissement (c/001R) : 6 086,64.

- Après approbation du compte administratif 2017 du budget eau potable ne présentant pas d'excédent de fonctionnement et considérant que la section d'investissement fait apparaître un excédent de financement de 11 935,88 €, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement : Dépenses : néant – Recettes : néant,

Il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve d'investissement : néant – Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : néant – Report à nouveau en investissement (c/001R) : 11 935,88.

- Après approbation du compte administratif 2017 du budget assainissement ne présentant pas d'excédent de fonctionnement et considérant que la section d'investissement ne fait pas apparaître de déficit de financement, mais un excédent de 7 321,79 €, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement : Dépenses : néant – Recettes : néant ,

Il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve d'investissement : néant – Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : néant – Report à nouveau en investissement (c/001R) : 7 321,79 €.

- Après approbation du compte administratif 2017 du budget lotissement « A la Levée » présentant un excédent de fonctionnement de 63 329,85 € et considérant que la section d'investissement fait apparaître un déficit de financement de 56 958,21 €, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement : Dépenses : néant – Recettes : néant,

Il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve d'investissement : néant – Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : 63 329,85 € – Report à nouveau en investissement (c/001D) : 56 958,21 €.

- Après approbation du compte administratif 2017 du budget ZA « Au Deffois » présentant un excédent de fonctionnement de 123,46 € et considérant que la section d'investissement fait apparaître un déficit de financement de 9 382,10 €, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement : Dépenses : néant – Recettes : néant,

Il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve d'investissement : néant – Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : 123,46 – Report à nouveau en investissement (c/001D) : -9 382,10.

- Après approbation du compte administratif 2017 du budget ZA « Centre Bourg 2 » présentant un excédent de fonctionnement de 84 231,43 € et considérant que la section d'investissement fait apparaître un excédent de financement de 126 625,22 €, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement : Dépenses : néant – Recettes : néant,

Il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve d'investissement : néant – Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : 84 231,43 € – Report à nouveau en investissement (c/001R) : 126 625,22 €.

- Après approbation du compte administratif 2017 du budget bois et forêts présentant un excédent de fonctionnement de 35 518,46 € et considérant que la section d'investissement fait apparaître un déficit de financement de 7 721,08 €, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement : Dépenses : néant – Recettes : néant,

Il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve d'investissement : 7 721,08 – Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : 27 797,38 – Report à nouveau en investissement (c/001D) : 7 721,08.

- Après approbation du compte administratif 2017 du budget lotissement « A l'Isle » ne présentant pas d'excédent de fonctionnement et considérant que la section d'investissement fait apparaître un déficit de financement de 22 763,96 €, vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement : Dépenses : néant – Recettes : néant,

Il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve d'investissement : néant – Report à nouveau en fonctionnement (c/002R) : néant – Report à nouveau en investissement (c/001D) : 22 763,96.

- Vote à l'unanimité du budget primitif Commune 2018 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 1 108 311,60 € - Recettes : 1 343 838,29 €

Investissement : Dépenses : 1 951 081,94 € - Recettes : 1 951 081,94 €.

- Vote à l'unanimité du budget primitif Eau potable 2018 qui se présente comme suit :

Exploitation : Dépenses : 45 075,00 € - Recettes : 45 075,00 €

Investissement : Dépenses : 263 180,88 € - Recettes : 263 180,88 €.

- Vote à l'unanimité du budget primitif Assainissement 2018 qui se présente comme suit :

Exploitation : Dépenses : 140 405,00 € - Recettes : 140 405,00 €

Investissement : Dépenses : 491 726,79 € - Recettes : 491 726,79 €.

- Vote à l'unanimité du budget primitif Lotissement « A la Levée » 2018 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 108 334,85 € - Recettes : 108 334,85 €

Investissement : Dépenses : 56 958,21 € - Recettes : 56 958,21 €.

- Vote à l'unanimité du budget primitif ZAC « Au Deffois » 2018 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 9 383,10 € - Recettes : 9 383,10 €

Investissement : Dépenses : 9 383,10 € - Recettes : 9 383,10 €.

- Vote à l'unanimité du budget primitif de la ZA « Centre Bourg 2 » 2018 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 171 086,43 € - Recettes : 171 086,43 €

Investissement : Dépenses : 223 107,00 € - Recettes 223 107,00 €.

- Vote à l'unanimité du budget primitif Bois et forêts 2018 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 74 110,00 € - Recettes : 76 297,38 €

Investissement : Dépenses : 12 721,08 € - Recettes : 12 721,08 €.

- Vote à l'unanimité du budget primitif Lotissement « A l'Isle » 2018 qui se présente comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 327 027,92 € - Recettes : 327 027,92 €

Investissement : Dépenses : 324 027,92 € - Recettes : 324 027,92 €.

- Vote à l'unanimité des taux d'imposition à appliquer pour l'année 2018 :

Taxe d'habitation : 18,63 %

Foncier bâti : 12,56 %

Foncier non bâti : 44,36 %

- Pour financer les besoins de trésorerie de la Commune, il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie. Après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu et après délibération, le Conseil municipal décide de contracter une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole d'un montant de 300 000 €, sur une durée de 12 mois, avec remboursements trimestriels.